



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 14 NOVEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le quatorzième jour du mois de novembre de l'an deux mille dix-sept (2017-11-14), dans la salle des délibérations du conseil, au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby, sous la présidence du maire. Le directeur général/secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.
Mesdames les conseillères Nathalie Gauvin, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Happi Keundjeu, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. Le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Réal Pitt.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2017-11-204

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;
SUR PROPOSITION de **Suzanne Choinière**
DUMENT APPUYÉ par **Alexandre Picard**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19:47 Heures.

2017-11-205

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et le secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de **François Vadnais**
DUMENT APPUYÉ par **Suzanne Choinière**
IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
| OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 2. ADOPTION PROCÈS-VERBAL – OCTOBRE 2017 | |
| 3. DISCOURS DU MAIRE | |
| 4. PUBLICATION DU DISCOURS DU MAIRE | |
| CORRESPONDANCE | |
| PÉRIODE DE QUESTION | |
| DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES | |
| FINANCE | |
| 5. Rapport verbal du directeur général/secrétaire-trésorier – Octobre 2017 | |
| ADMINISTRATION | |
| 6. Acceptation des comptes à payer - Novembre 2017. | |
| 7. Avis de motion – Règlement d'imposition pour 2018. | |
| 8. Tous sujets relatifs – Vente, achat de terrain. | |
| 9. Tous sujets relatifs – Subvention, achats et publicité. | |
| 10. Tous sujets relatifs – Personnel. | |
| 11. Tous sujets relatifs – Ami-Bus. | |
| 12. Tous sujets relatifs – Centre Culturel et communautaire. | |
| 13. Tous sujets relatifs – Refus de Granby/Entente en matière de loisirs. | |
| 14. Demandes – Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc. | |
| 15. Calendrier des séances régulières su conseil municipal – Année 2018. | |
| AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES | |
| REPORTÉS | |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

16. Rapports verbaux ou écrits: Inspecteur municipal & environnement et du directeur général/secrétaire-trésorier.

VOIRIE MUNICIPALE

17. Demande de prix pour 2018 / Machinerie lourde.

18. Tous sujets relatifs – Rang Dion et rue Gabrielle.

19. Tous sujets relatifs – Réclamation MTQ.

20. Réception finale des travaux – Réfection chaussée/Rues Poulin et des Ormes.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME

LOISIRS

21. Décision du conseil - Aréna / Horaire des Fêtes.

22. Programmation des loisirs – Hiver 2018.

23. Plaisirs d'Hiver 2018.

24. Tous sujets relatifs – Royal Pyrotechnique.

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

25. Nomination / Maire-suppléant.

26. Tous sujets relatifs – Signataires autorisés.

27. Tous sujets relatifs – Bureau de poste.

28. Avis de motion – Modification du règlement de zonage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2017-11-206

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 03 OCTOBRE 2017

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 03 octobre 2017 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 03 octobre 2017 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

DISCOURS DU MAIRE 2018 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Reporté à une session ultérieure. Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Loi 122, le rapport du maire est reporté à la session régulière de juin 2018. En vertu de cette même Loi, la municipalité publiera un avis à chaque année au plus tard le 31 janvier et déposera la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000.-\$ et les contrats comportant une dépense de plus de 2000.-\$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

PUBLICATION DU DISCOURS DU MAIRE 2018 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Reporté à une session ultérieure. Compte tenu de la modification de la Loi, le rapport du maire sera placé dans le site internet de la municipalité en juin 2018 est report à la session régulière de juin 2018.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance reçue et soumise par le secrétaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les membres du conseil municipal, maire et conseillers, remettent leur déclaration d'intérêts pécuniaires, et ce, tel que le prévoit la Loi.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

2017-11-207

No de résolution
ou annotation

**RAPPORT VERBAL DES FINANCES ET DES DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECÉTAIRE-
TRÉSORIER - OCTOBRE/NOVEMBRE 2017**

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal du directeur général/secrétaire-trésorier sur les finances et les autorisations de dépenses octobre - novembre 2017.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que présenté.

2017-11-208

**ACCEPTATION DES SALAIRES ET AUTORISATION DES COMPTES
À PAYER EN NOVEMBRE 2017 ET DES COMPTES À PAYER
AFFECTANT L'ANNÉE 2017**

Soumis au conseil: Liste des comptes à payer en novembre 2017 et des comptes payés affectant octobre 2017;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'octobre 2017 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve les comptes à payer en novembre 2017 et ce, tels que soumis et autorise le paiement des comptes dus.

QUE ce conseil approuve les comptes payés affectant l'année 2017 tel que soumis.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Bertrand Dubé que sera adopté, lors d'une session spéciale qui se tiendra le 19 décembre 2017, le « **RÈGLEMENT NO. 382-2017 DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION ET LES MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2018** ».

VENTE - ACHAT DE TERRAIN

Aucun sujet traité

2017-11-209

**AUTORISATION DU CONSEIL - SUBVENTION, ACHAT,
PUBLICITÉ, AUTRES.**

ATTENDU QUE ce conseil a reçu des demandes de subvention, publicité, d'achats;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte les dépenses suivantes et en autorise le paiement, lorsque requis :

1. Opération Nez rouge 2017-2018; subvention; 100.-\$
2. Unité de sauvetage : subvention 2018; 200.-\$;
3. Paroisse St-Alphonse; Publicité Feuillet paroissial 2018; 150.-\$;
4. Fabrique de Saint-Alphonse; don location de salle/activité de Noël; 300.-\$;
5. Labo Montérégie; contrôle des matériaux/Projet rang Dion et rue Gabrielle; 1745,32\$, taxes incluses.
6. Mairie; ensemble des dépenses/bureau comptabilité (immobilisation);
7. Électro; achats de 2 routers pour champs d'épuration du Village et rue du Domaine : 2699,44\$, plus taxes;
8. Maison 349 rue Principale; Mélanie Collette; grand ménage; 800.-\$;
9. International Knife and Saw inc.; lame resurfaceuse Aréna; 475.-\$, plus taxes;
10. ADMQ; Formation Annie Lessard/Loi 122; 522.\$, plus taxes;
11. CIM; comptabilité; 1500.-\$, plus taxes;
12. Fondation Éducative Jean-Jacques-Bertrand; activités/élèves; subvention; 100.-\$;
13. Mega Services; 2 moteurs pour l'aréna; 574.-\$, plus taxes;
14. Les Équipements Pontbriand inc.; trimmer Honda; 429,95\$, plus taxes;
15. Location d'équipements des Cantons de l'Est inc.; pompe 2'' submersible; 348,66\$, plus taxes.



2017-11-210

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**CONDITIONS DE TRAVAIL / EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS &
AUTRES SALARIÉS - IPC - ANNÉE 2018**

Document soumis : Rapport de Réal Pitt, d.g. et sec.-très. du 14 novembre 2017;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil approuve le dit rapport, tel que soumis et les employés seront ajustés, au besoin avec les directives du directeur général/secrétaire-trésorier, selon l'IPC d'octobre 2017 pour l'année 2018.

QUE de plus, le directeur général/secrétaire-trésorier est chargé de faire l'évaluation du personnel, et de considérer selon le rendement, la grille salariale pour chacune des fonctions, s'il y a lieu.

QUE toutes les autres conditions de travail, autres que salariales, sont celles édictées par le « *Guide 2018 des Conditions de Travail des employés de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby* » et si rien n'est prévu par les Normes de Travail du Québec.

2017-11-211

**AMIS-BUS POUR LE TRANSPORT COLLECTIF, NOLISÉ ET
D'URGENCE / ANNÉE 2018 & AUTORISATION DE SIGNATURES**

ATTENDU QU'à une séance régulière des membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby tenue le 14 novembre 2017 sous la présidence du maire, Monsieur Marcel Gaudreau, la présente résolution a été adoptée;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité confirme la participation de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby au transport adapté et qu'elle désigne la ville de Granby comme Ville mandataire.

QUE ce conseil adopte les prévisions budgétaires d'Ami-Bus Inc. pour l'année 2018 et la tarification exigée par Ami-Bus Inc., soit de 5,75\$ du passage, 110\$ pour le livret de 20 passages, 208\$ pour celui de 40 passages et la gratuité chez les enfants de 6 ans et moins.

QUE ce conseil confirme le mandat donné à Ami-Bus Inc. pour les transports adapté, collectif, nolisé et d'urgence et confirme une contribution financière de 13 480.- \$ pour l'année 2018.

QUE ce conseil mandate monsieur François Vadnais, conseiller municipal pour continuer à représenter la municipalité sur le conseil d'administration d'Ami-Bus Inc.

QUE ce conseil mandate le maire monsieur Marcel Gaudreau et le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Réal Pitt à signer tout document donnant suite à la présente. En leur absence (s) le maire-suppléant et/ou la directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe sont également autorisés à signer.

CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet traité.

GRANBY – ENTENTE EN MATIÈRE DES LOISRS

Aucun sujet traité.

2017-11-212A

**AUTORISATION DU CONSEIL – DEMANDE DE LES
MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT INC. / PROJET DE
SENTIER LE LONG DE L'EMPRISE DE L'AUTOROUTE 10**

Document soumis : Lettre du 13 octobre 2017 de Claire Cloutier, secrétaire de Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc.;

ATTENDU QUE l'organisme Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc. désire faire un élargissement du sentier le long de l'autoroute 10 par souci de sécurité et ce, conjointement avec le Club 3 & 4 Roues de l'Estrie;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil approuve la demande du club pour le projet de sentier le long de l'emprise de l'autoroute 10 entre la rue Denison à l'Ouest, longeant la rue des Érables, et la rue S-Charles à l'Est, et ce, pour une distance de 3,4 kilomètres.

QUE ce conseil comprend que par souci de sécurité entre les utilisateurs, le sentier sera construit en parallèle, sur une largeur de 9,5 mètres. Comme les normes d'aménagement de sentier de VHR en bordure d'autoroute l'exige, et pour éviter les conflits et les accidents entre les différents utilisateurs, Quad et Motoneige.

QUE dans ce sens, ce conseil appuie la demande de l'organisme auprès du MTQ pour la circulation dans l'emprise de l'autoroute 10 et l'obtention de leur permis.

2017-11-212B **AUTORISATION DU CONSEIL - DEMANDE DE LES MOTONEIGISTES DU CORRIDOR PERMANENT INC. / RENOUELEMENT DE TRAVERSES DE ROUTE**

Document soumis : Lettre du 13 octobre 2017 de Claire Cloutier, secrétaire de Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc.;

ATTENDU QUE l'organisme Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc. opère un sentier de motoneige qui traverse des routes sur notre territoire;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil approuve la demande l'organisme Les Motoneigistes du Corridor Permanent inc. mais comme à chaque année spécifique à l'organisme que la municipalité l'oblige de procéder à l'installation et à l'entretien de la signalisation nécessaire afin d'aviser correctement les automobilistes qu'il y a des traverses de motoneige sur le Rang Langevin, Ch. Viens, Rue Denison.

2017-11-213 **RÉSOLUTION - CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL DURANT L'ANNÉE 2018**

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE la municipalité possède également un règlement déterminant, les jours et les heures des séances ordinaires du conseil;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil décrète l'adoption, par la présente, du calendrier ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018, tenant compte des situations particulières, et qui se tiendront le mardi et débiteront à 19H30 :

1. 09 janvier (2^e mardi du mois);
2. 13 février (2^e mardi du mois);
3. 13 mars (2^e mardi du mois);
4. 10 avril (2^e mardi du mois);
5. 08 mai (2^e mardi du mois);
6. 12 juin (2^e mardi du mois);
7. 10 juillet (2^e mardi du mois);
8. 14 août (2^e mardi du mois);
9. 11 septembre (2^e mardi du mois);
10. 16 octobre (3^e mardi du mois);
11. 13 novembre (2^e mardi du mois);
12. 18 décembre (3^e mardi du mois).

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché par le directeur général/secrétaire-trésorier, conformément à la Loi.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL & ENVIRONNEMENT

Le conseil prend note du rapport des permis émis.

DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECÉTAIRE-TRÉSORIER

Le directeur général/secrétaire-trésorier présente les différents rapports obtenus et fait l'état de certains dossiers.

2017-11-214

DEMANDE GÉNÉRALE DE PRIX POUR L'UTILISATION DE DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS DE MACHINERIE LOURDE POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE ce conseil désire planifier adéquatement et judicieusement les coûts des travaux de réparations et d'amélioration du réseau routiers de la municipalité en 2018 et que pour ce faire, il a besoin d'obtenir des prix pour l'utilisation de machinerie lourde;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil demande aux entreprises suivantes de lui soumettre une liste des prix concernant l'utilisation des différentes machineries lourdes pour l'année 2018. Ces entreprises sont :

Roger Dion et Fils; Ostiguy Excavation inc. ; Huard Excavation inc.

QUE la liste des prix demandés pour les machineries lourdes devra être soumise, dans une enveloppe scellée, au bureau de la Mairie pour au plus tard le 05 décembre 2017 à 11H00 et les enveloppes seront immédiatement ouvertes après l'heure de clôture.

2017-11-215

DÉCISION DU CONSEIL – RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE SUR LE RANG DION ET LA RUE GABRIELLE

ATTENDU que le conseil municipal a octroyé par résolution le contrat à la compagnie Sintra inc. (Montréal Rive-Sud) pour les travaux de réfection de chaussée sur le rang Dion et la rue Gabrielle;

ATTENDU qu'une inspection des travaux a eu lieu le 20 octobre 2017 ;

ATTENDU que le certificat de réception provisoire et le décompte No 1 ont été préparés par Yves Cossette, ing. et joints à la présente;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DUMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et confirme la réception provisoire des travaux de réfection des chaussées sur le Rang Dion et la rue Gabrielle tel qu'indiqué au certificat de réception provisoire daté du 20 octobre 2017.

QUE ce conseil accepte et autorise le paiement du décompte No 1 daté du 30 octobre 2017.

QUE ce conseil autorise Monsieur Réal Pitt, Directeur général et secrétaire-trésorier à signer le certificat et le décompte ou en son absence, son adjointe Madame Annie Lessard.

2017-11-216

DEMANDE DE RÉCLAMATION AU MTQ – SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER / RUES GABRIELLE, POULIN ET RANG DION / DOSSIERS NO. 00025286-1 - 47010 (16) - 2017-06-07-41 ET NO. 00025348-1 – 47010 (16) – 2017-07-18-40

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues concernées pour un montant subventionné de 20 000.-\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ; plus le montant supplémentaire autorisé de 20000.-\$ qui sera réparti sur trois (3) années.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

QUE le conseil approuve maintenant les dépenses pour les travaux exécutés de 20000.-\$ (Dossier no. 00025286-1 - 47010 (16) - 2017-06-07-41), plus 8000.-\$ (Dossier no. 00025348-1 - 47010 (16) - 2017-07-18-40); les montants restants seront versés dans les années subséquentes.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

QUE cette résolution soit transmise à l'autorité compétente pour remboursement.

2017-11-217

DÉCISION DU CONSEIL – RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RUES POULIN ET DES ORMES

ATTENDU que le conseil municipal a octroyé le contrat à la compagnie Sintra inc. par la résolution no. 2016-09-169 et accepté les travaux supplémentaires par la résolution no. 2016-10-186;

ATTENDU QUE les travaux ont fait l'objet d'une réception provisoire en date du 08 novembre 2016 par la résolution no. 2016-11-212;

ATTENDU QUE le certificat de réception définitive et le décompte final ont été préparés par Yves Cossette, ing, et joints à la présente;

SUR PROPOSITION de Happi Keundjeu

DÛMENT APPUYÉ par François Vadnais

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et confirme la réception définitive des travaux de réfection des rues Poulin et des Ormes tel qu'indiqué au certificat préparé par Yves Cossette, ing. en date du 24 octobre 2017.

QUE ce conseil autorise Monsieur Réal Pitt, directeur général et secrétaire-trésorier à signer ledit certificat.

QUE ce conseil autorise le paiement de la retenue au montant de 8 051,55\$, incluant les taxes.

2017-11-218

DÉCISION DU CONSEIL – ARÉNA / HORAIRE DES FÊTES SAISON 2017-2018

Document soumis : Rapport Karine Laplante, coordonnatrice des loisirs;

SUR PROPOSITION de Nathalie Gauvin

DÛMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil entérine et accepte le rapport Karine Laplante, préposée des loisirs et activités spéciales, concernant l'horaire des Fêtes pour la saison 2017-2018 pour l'Aréna.

2017-11-219

DÉCISION DU CONSEIL – PROGRAMMATION DES LOISIRS / HIVER 2017-2018

Document soumis : Rapport de Karine Laplante, coordonnatrice des loisirs ;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DÛMENT APPUYÉE par Happi Keundjeu

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil entérine le rapport Karine Laplante, préposée des loisirs et activités spéciales, concernant la Programmation des activités des loisirs pour l'hiver 2017/2018.

2017-11-220

DÉCISION DU CONSEIL – ACTIVITÉS PLAISIRS D'HIVER 2018

Document soumis : Rapport de Karine Laplante, coordonnatrice des loisirs;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DÛMENT APPUYÉE par Nathalie Gauvin

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil entérine le rapport de Karine Laplante, coordonnatrice des loisirs concernant l'Activité Plaisirs d'Hiver 2018 et accepte la tenue de l'activité au montant de 3450,25\$.



2017-11-221

No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

ACCEPTATION CONSEIL – CONTRAT DE TROIS (3) ANS / 2018-2019-2020 AVEC ROYAL PYROTECHNIQUE

Document soumis : Lettre de Yannick Roy, Président, directeur général et artistique, de Royal Pyrotechnique du 30 octobre 2017 pour le contrat des activités de la Fête Nationale 2018-2019-2020 ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le contrat et conditions de Royal Pyrotechnique tel que décrit dans la lettre de Yannick Roy, Président, directeur général et artistique, de Royal Pyrotechnique du 30 octobre 2017 pour les activités de la Fête Nationale 2018-2019-2020, et ce, pour un montant annuel de 4599.-\$, plus taxes.

2017-11-222

**RÉSOLUTION ADRESSÉE AU DÉPUTÉ MONSIEUR PIERRE BRETON
CONCERNANT LA DIRECTIVE DE POSTES CANADA / DIMINUTION
DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse de Granby a été mise au fait que Postes Canada diminuera de cinq (5) heures la période hebdomadaire d'ouverture du bureau de postes de Saint-Alphonse-de-Granby;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil s'oppose à cette diminution de cinq (5) heures par semaine du bureau de postes de Saint-Alphonse-de-Granby ; car, cette décision unilatérale ne correspond pas aux besoins réels de la population et donc des usagers de la municipalité.

QUE ce conseil a remarqué, tout au contraire, un achalandage accru durant la période de coupure prévue par Postes Canada.

QUE ce conseil s'adresse par cette résolution au Député Fédéral Monsieur Pierre Breton pour qu'il intervienne dans ce dossier pour que Postes Canada revienne sur sa décision et maintienne les heures d'ouverture du bureau de poste de Saint-Alphonse-de-Granby.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Happi Keundjeu donne un avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet que sera adopté ultérieurement le règlement no.383-2017 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017, afin de revoir les constructions et usages permis dans la zone MC-3, localisée à proximité de la route 139.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une deuxième période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2017-11-223

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la présente session est levée à 20:40 Heures.

Réal Pitt, d.g. et sec.trés.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée